



# PROJET FORMATION BPI AGENT VITICOLE

# Les grandes phases du projet

- Présenter le projet
- Identifier les entreprises intéressées

**Partenaires**

OFII  
CADA  
IPerActif21  
Pôle Emploi  
ANEFA

- Formation (399 heures) : FLE, et français technique, formation technique de base viticole
- Accompagnement social
- Rencontre avec les entreprises pour finaliser les lieux de stage (3 semaines)

**Information des entreprises**

**Partenaires**

OCAPIAT  
Entreprises  
MFR GrandChamp  
Vita Bourgogne

**Sourcing des candidats**

- Identifier les candidats avec l'ensemble des partenaires locaux en contact avec le public BPI
- Sélection des candidats sur la base de leur motivation, en collaboration avec les entreprises et OCAPIAT

**POEC**

**COPIL**

OCAPIAT – MFR –  
ENTREPRISES – POLE  
EMPLOI

**Contrat de professionnalisation**

- Formation technique et accompagnement social
- Suivi des candidats en contrat de professionnalisation dans leur entreprise

**COPIL**

OCAPIAT – MFR - Pôle  
Emploi – Entreprises



# POEC

**399 heures de formation  
du 21 aout 2023  
au 8 novembre 2023**

## POEC 399 h répartition

**En Centre de  
formation**

**Apprentissage  
du français**



**294 h de Français  
+ technique de  
base travaux  
viticoles**

**En Entreprise**

**Immersion  
entreprise**



**105 h en situation  
professionnelle**

**Accompagnement social, citoyen, professionnel,  
administratif, médical... par le centre de  
formation**

**Hébergement et restauration à la MFR**

# Calendrier de la POEC

■ Cours

■ Alternance

■ Congés

Août 2023	Septembre 2023	Octobre 2023	Novembre 2023	Décembre 2023	Janvier 2024	Février 2024	Mars 2024	Avril 2024	Mai 2024	Juin 2024	Juillet 2024
01 M	01 V	01 D	01 Me	01 V	01 L	01 J	01 V	01 L	01 Me	01 S	01 L
02 Me	02 S	02 L	02 J	02 S	02 M	02 V	02 S	02 M	02 J	02 D	02 M
03 J	03 D	03 M	03 V	03 D	03 Me	03 S	03 D	03 Me	03 V	03 L	03 Me
04 V	04 L	04 Me	04 S	04 L	04 J	04 D	04 L	04 J	04 S	04 M	04 J
05 S	05 M	05 J	05 D	05 M	05 V	05 L	05 M	05 V	05 D	05 Me	05 V
06 D	06 Me	06 V	06 L	06 Me	06 S	06 M	06 Me	06 S	06 L	06 J	06 S
07 L	07 J	07 S	07 M	07 J	07 D	07 Me	07 J	07 D	07 M	07 V	07 D
08 M	08 V	08 D	08 Me	08 V	08 L	08 J	08 V	08 L	08 Me	08 S	08 L
09 Me	09 S	09 L	09 J	09 S	09 M	09 V	09 S	09 M	09 J	09 D	09 M
10 J	10 D	10 M	10 V	10 D	10 Me	10 S	10 D	10 Me	10 V	10 L	10 Me
11 V	11 L	11 Me	11 S	11 L	11 J	11 D	11 L	11 J	11 S	11 M	11 J
12 S	12 M	12 J	12 D	12 M	12 V	12 L	12 M	12 V	12 D	12 Me	12 V
13 D	13 Me	13 V	13 L	13 Me	13 S	13 M	13 Me	13 S	13 L	13 J	13 S
14 L	14 J	14 S	14 M	14 J	14 D	14 Me	14 J	14 D	14 M	14 V	14 D
15 M	15 V	15 D	15 Me	15 V	15 L	15 J	15 V	15 L	15 Me	15 S	15 L
16 Me	16 S	16 L	16 J	16 S	16 M	16 V	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M
17 J	17 D	17 M	17 V	17 D	17 Me	17 S	17 D	17 Me	17 V	17 L	17 Me
18 V	18 L	18 Me	18 S	18 L	18 J	18 D	18 L	18 J	18 S	18 M	18 J
19 S	19 M	19 J	19 D	19 M	19 V	19 L	19 M	19 V	19 D	19 Me	19 V
20 D	20 Me	20 V	20 L	20 Me	20 S	20 M	20 Me	20 S	20 L	20 J	20 S
21 L	21 J	21 S	21 M	21 J	21 D	21 Me	21 J	21 D	21 M	21 V	21 D
22 M	22 V	22 D	22 Me	22 V	22 L	22 J	22 V	22 L	22 Me	22 S	22 L
23 Me	23 S	23 L	23 J	23 S	23 M	23 V	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M
24 J	24 D	24 M	24 V	24 D	24 Me	24 S	24 D	24 Me	24 V	24 L	24 Me
25 V	25 L	25 Me	25 S	25 L	25 J	25 D	25 L	25 J	25 S	25 M	25 J
26 S	26 M	26 J	26 D	26 M	26 V	26 L	26 M	26 V	26 D	26 Me	26 V
27 D	27 Me	27 V	27 L	27 Me	27 S	27 M	27 Me	27 S	27 L	27 J	27 S
28 L	28 J	28 S	28 M	28 J	28 D	28 Me	28 J	28 D	28 M	28 V	28 D
29 M	29 V	29 D	29 Me	29 V	29 L	29 J	29 V	29 L	29 Me	29 S	29 L
30 Me	30 S	30 L	30 J	30 S	30 M		30 S	30 M	30 J	30 D	30 M
31 J		31 M		31 D	31 Me		31 D		31 V		31 Me

## Eléments financiers de la POEC

15/05/2023

Dates prévisionnelles de la POEC:  
Du 21/08/2023 au 08/11/2023

Lieu de la formation : MFR de Grandchamp à Ruffey les Beaune

Statut du bénéficiaire : stagiaire de la formation professionnelle  
(en lien avec statut de demandeur d'emploi = PAS DE  
RÉMUNÉRATION À LA CHARGE DE L'ENTREPRISE)

Financement de la formation: 100% par OCAPIAT

Frais d'hébergement : pendant la formation prise en charge par  
OCAPIAT.

Frais de déplacement / restauration : indemnisation possible  
selon les règles Pole Emploi

après la POEC :

**Contrat de travail  
à partir du 09/11/2023  
Jusqu'au 08/11/2024**



**En contrat de professionn  
expérimental** dès la fin de la POEC



**CDD 12 mois ou CDI**

Faciliter l'intégration des stagiaires,  
Accompagner la montée en compétences

Durée de la formation 25% du contrat (soit 1 semaine / mois)  
calendrier en cours de finalisation

Rémunération : SMIC

## Contenu formation du contrat de professionnalisation

12 semaines en  
centre  
420H de formation

### 3 blocs de compétences obligatoires :



**Bloc N° 1 : Conduite du vignoble**



**Bloc N° 2 : intégration de l'agent  
viticole au sein de son exploitation**



**Bloc N° 3 : mobilité et environnement  
social**

- **Bloc de compétences N°1 : conduite du vignoble - 203 heures ( 29 jours )**
- Pour obtenir les capacités

Capacités	durée
1-1 Réaliser et comprendre les travaux sur les végétaux. ( taille, travaux en vert...)	70 h (10jrs )
1-2 Réaliser et comprendre les travaux de suivi du vignoble de l'implantation à la récolte ( plantation...)	70 h (10 jrs )
1-3 Acquérir les bases de la conduite du tracteur agricole .	21 h (3jrs )
1-4 Acquérir toutes les compétences afin d'obtenir le premier niveau de certiphyto	21 h (3jrs )
1-5 Connaitre le devenir de la matière	21 h (3jrs )

Observer et rendre compte du travail réalisé et des éventuels aléas. Capacité transversale.

La capacité 1-3 a pour finalité que l'entreprise puisse délivrer une autorisation de conduite



- **Bloc de compétences N° 2 : insertion du salarié dans l'entreprise -77 heures ( 11 jours )**
- Pour obtenir les capacités

Capacités	Durée
2-1 Comprendre le sens global d'un message à l'écrit et à l'oral et être en capacité d'y répondre.	42 h (6 jrs )
2-2 Se mettre en sécurité et assurer celle des autres en milieu professionnel .	14 h (2jrs )
2-3 Connaitre les bases de la législation du travail, des droits et des obligations du salarié.	14 h (2jrs )
2-4 Se sensibiliser sur la citoyenneté , et l'égalité professionnelle.	7 h (1 jr)

Acquérir les bases du champs lexical du milieu professionnel: cette capacité ainsi que la maîtrise de la langue française est transversale à tous les blocs de compétences .

- **Bloc de compétences N°3 : mobilité et environnement social -140 h**
- Pour obtenir les capacités

Capacités	Durée
3-1 Gérer les dossiers administratifs liés à son intégration et à la vie courante	42h (6jrs)
3-2 Mobiliser les connaissances spécifiques pour faciliter l'apprentissage du code de la route	77h (11jrs)
3-3 Acquérir les savoirs pour obtenir le Caces R489 ( Caces cariste )	21h (3 jrs)

## Éléments financiers du contrat de professionnalisation

15/05/2023

Dates prévisionnelles du contrat de professionnalisation :  
Du 21/08/23 au 09/11/2023

Lieu de la formation : MFR de Grandchamp à Ruffey les Beaune

Rémunération : 100% SMIC

Financement de la formation par OCAPIAT: 6 500€ (pour 12 mois).

**Aide de l'état 6000€ pour 12 mois de contrat pro expérimental conclu avant le 31/12/23 pour les candidats de moins de 30 ans**  
(versé par l' ASP).

Aide fonction tutorale (OCAPIAT): 230€/mois pendant 3 mois  
(pour les entreprises de moins de 50 salariés);

Frais de déplacement/hébergement /restauration : comme pour tout contrat de professionnalisation, ils sont à la charge de l'entreprise.



## Vos besoins entreprise

- Vos réactions
- Vos besoins en recrutement en contrat de professionnalisation
- Prochaine étape ensemble